

Conclusions

L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis est, dans le secteur des services, le premier qui soit assorti d'obligations. Ce secteur important de l'économie, qui connaît une croissance rapide, se compose d'industries très diverses. Nombre d'entre elles ne font pas de commerce proprement dit et ne sont donc pas visées par l'Accord. Toutefois, le commerce des services commerciaux augmente rapidement. Nombre de ces services sont étroitement liés au commerce des biens, soit en tant que facteurs de production, soit en tant que compléments nécessaires pour la vente des biens, leur acheminement vers les marchés et leur entretien.

Les avantages de l'Accord pour l'industrie des services sont axés sur l'avenir. Que les services visés par l'Accord soient déjà réglementés ou le deviennent, aucun nouvel obstacle ne viendra entraver le commerce des services entre le Canada et les États-Unis, les deux parties s'étant mutuellement engagées à ne pas adopter de règlements discriminatoires. L'Accord ne modifie pas les règlements actuels, de même qu'il ne limite en rien la possibilité pour le gouvernement de réglementer les industries de services. De nouveaux services sont constamment mis au point, qui pourront éventuellement être inclus dans l'Accord.

Les firmes canadiennes pourront maintenant développer plus facilement leur marché et opérer aux États-Unis grâce à de meilleures garanties d'accès au marché et à la simplification des formalités à la frontière pour le personnel de l'industrie des services et d'autres gens d'affaires.

Les dispositions de l'Accord relatives aux services représentent une étape importante dans la voie qui consiste à garantir entre le Canada et les États-Unis un commerce des services qui soit ouvert et concurrentiel. Les industries des services peuvent s'attendre à une expansion importante, par suite des possibilités d'échanges directs avec les États-Unis et de l'augmentation de la demande sur le marché national des services, entraînée par de nouveaux flux d'investissements et une hausse du revenu disponible des consommateurs.